



**Complexe A G O R A ACP**  
Rue du Marché aux Herbes, 105 Bte 12  
B-1000 BRUXELLES  
Tél.: 02/513.65.72 - Fax: 02/512.88.01  
Email: [complexe.agora@skynet.be](mailto:complexe.agora@skynet.be)

## AVENANT N° 1

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES DU « COMPLEXE AGORA » REGROUANT LES ENTITES « AG1 », « AG2 » ET « AG3 »  
TENUE CE 10 MAI 2012 A 11 HEURES.**

A la demande de Monsieur Indekeu lors de l'assemblée du 10 mai 2012, les membres présents à l'assemblée acceptée à l'unanimité de fixer une heure précise pour le délai d'attente avant le début de la réunion. Le délai d'ouverture de la séance ne doit pas dépasser la demi-heure. Passé ce délai les retardataires ne pourront plus prendre part aux votes. Ils pourront évidemment assister à la séance s'ils le désirent. Cette petite discipline permet d'éviter de grandes pertes de temps aux présents.

Cet avenant sera annexé au procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2012.

Fait à Bruxelles, le 05 juillet 2012.

Le syndic,  
Luc Rijpens